

CHORUS PRO : LES TPE/ PME FACE À LA DÉMATÉRIALISATION DE LA FACTURATION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

vendredi 15 novembre à Bagnols-sur-Cèze



DESRIPTIF

Le dépôt des factures dématérialisées dans le cadre des marchés publics s'organise depuis le 1er janvier 2017 à partir de la plateforme Chorus Pro permettant le dépôt et le suivi de vos paiements en ligne. **Le dispositif se généralise progressivement pour concerner toutes les tailles d'entreprises au 1er janvier 2020.** Ainsi, les TPE travaillant avec les entités publiques devront être prochainement en mesure de maîtriser ce nouveau support afin d'émettre leurs factures via le portail Chorus pro.

Vendredi 15 novembre de 9h à 11h30

Délégation CCI Gard de Bagnols-sur-Cèze, Maison de l'entreprise
ZA de l'Euze, Rue Fernand Jarrié
30200 Bagnols-sur-Cèze



TRANSITION NUMÉRIQUE
& CYBERSÉCURITÉ



PROGRAMME

- Chorus Pro : Catalyseur de la digitalisation
- Le confort et la sécurité de la facture électronique
- La dématérialisation des factures relatives aux marchés de travaux
- Les bénéfices de l'automatisation pour les entreprises
- Questions/réponses



PUBLIC CONCERNÉ

TPE/PME



INTERVENANT(S)

Marc DAMANE de **Symtrax**, expert en dématérialisation



CONTACT & INSCRIPTION

Muriel NIVON

04 66 78 49 34

Inscription via le formulaire en ligne

PARTENAIRES

